



Expérimentation sur le brochet en cours

La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique mène une étude sur les brochets de la Seine, de Bray-sur-Seine à Villiers-sur-Seine. Tous les brochets suivis dans le cadre de cette étude sont marqués.

Amis pêcheurs, que faire si vous avez capturé un poisson marqué ?

1. Relevez le numéro figurant sur la marque et la taille du poisson.
2. Relevez le lieu de capture.
3. Remettez le poisson à l'eau.
4. Informez votre Fédération



au : **01 64 39 03 08** ou envoyez un mail à :
milieu.aquatique@federationpeche77.fr